



- Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 64 -  
- CAPD du 7 décembre 2017 -

La CAPD qui se tient aujourd'hui est la première consacrée aux promotions depuis la mise en place effective du PPCR, le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Avec elle, entre en vigueur un nouveau déroulé de carrière présenté comme plus égalitaire et plus rémunérateur pour l'ensemble de nos collègues. Le bénéfice en était évalué, pour chaque enseignant, à 23 000 euros bruts, répartis sur l'ensemble de la carrière. Annoncé comme un véritable effort de revalorisation, le protocole PPCR permettait, à tout le moins, un rattrapage des pertes récurrentes de pouvoir d'achat générées par 6 années consécutives de gel du point d'indice. Depuis l'annonce d'un nouveau gel du point d'indice dès les premiers jours du nouveau gouvernement, nous savons que ce dispositif ne sera pas suffisant pour garantir dans la durée le maintien du pouvoir d'achat des enseignantes et des enseignants.

Certes, ce protocole PPCR est porteur d'un certain nombre d'avancées par rapport à l'ancien système d'avancement à trois vitesses. Il est plus égalitaire pour l'ensemble de la profession et permet des carrières moins disparates. Il conserve cependant certains des travers discriminants et inégalitaires de l'ancien système: au 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> échelon, 30 % des promouvables auront droit à une accélération de carrière. Que dire d'une profession qui n'aurait que 30 % de gens méritants en son sein ? Que signifie ce taux arbitraire et dévalorisant pour les collègues qui ne seront pas jugés méritants ?

Les modalités de la transition entre l'ancien et le nouveau système posent également question. De nombreux collègues s'estiment lésés et expriment leur mécontentement malgré nos efforts pour les convaincre que cette réforme leur sera profitable, à longs termes. Il y a d'abord les collègues qui étaient promouvables au grand choix et qui voient la perspective de leur prochaine promotion s'éloigner. Il y a ensuite les collègues qui manquent de peu l'instant T du rendez-vous de carrière et qui ne pourront bénéficier d'une quelconque possibilité d'accélération, notamment lors du passage à la Hors classe. Il y a aussi certains collègues inspecté-es dans l'urgence l'an dernier et qui verront finalement cette dernière note non prise en compte.

Pour toutes ces difficultés, une solution simple existait pourtant : l'avancée pour tous à la vitesse la plus rapide, telle qu'elle est revendiquée par le SNUipp-FSU, et telle qu'elle a été obtenue par les IEN.

Le deuxième dossier qui figure à l'ordre du jour aujourd'hui concerne la Formation continue. Celle-ci constitue, pour le SNUipp-FSU, un indicateur fort de la volonté gouvernementale d'investissement dans le système éducatif. Or, force est de constater qu'elle fait figure, elle aussi, de grande oubliée, tant les chiffres avancés paraissent misérables. Nous n'avons recensé que 7 stages à candidature individuelle pour un total de 12 jours ! 76 enseignants sur 2676 seulement pourront en bénéficier. Quant aux contenus, ils relèvent bien souvent davantage de l'information institutionnelle, qui s'adresse à un public désigné, que d'une véritable formation, qui s'appuierait sur les attentes, les demandes voire les difficultés rencontrées et exprimées par nos collègues. Cette année par exemple, une formation traitant de la gestion des enfants perturbateurs aurait, à n'en pas douter, intéressé un public nombreux.

Au contraire, la part des formations s'adressant aux enseignants « ordinaires » diminue de manière significative au profit de celles destinées aux équipes d'encadrement. Nous sommes évidemment conscients que les formateurs ont également besoin de formation, mais n'est-il pas possible de prévoir un plan de formation spécifique les concernant, faisant l'objet d'un budget séparé ?

D'autre part, à l'heure où le temps invisible explose, la formation continue, aussi modeste soit elle, doit pouvoir se tenir, pour tous, dans de bonnes conditions. La reléguer au mercredi comme c'est le cas par exemple pour les PES en langue basque ou pour les candidats au CAFIPEMF, c'est alourdir encore un peu plus le temps de travail des enseignants et fragiliser la motivation et la disponibilité des collègues, face à ces temps de formation qu'ils jugent pourtant indispensables. C'est leur donner le signal que ce n'est pas une priorité. Nous demandons que la formation se fasse sur temps élèves quelle que soit la formation.

Pour que le développement professionnel des enseignants demeure l'un des leviers forts dont dispose l'Education Nationale pour améliorer la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves, nous revendiquons une formation continue régulière et de qualité, directement enchâssée au contexte de la classe et se déroulant sur le temps scolaire. Pour l'heure, le nombre de stages, le nombre de places et le nombre de jours de formation dispensés nous contraignent à constater que nous en sommes loin.